

Eductour « La pêche »

- La pêche en France
- La pêche en Seine-Maritime
- Exercice de la pêche

*la carte de pêche
la réciprocité*

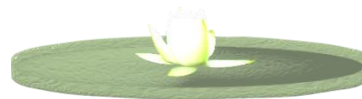
- La qualification
« Hébergement pêche »



La pêche en France



Deuxième loisir de France



La pêche en Seine-Maritime

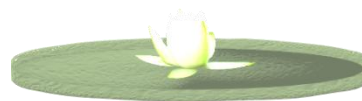
Une Fédération
départementale de pêche
et de protection du milieu
aquatique « FDAAPPMA
76 »

26 associations de pêche
et de protection du milieu
aquatique « AAPPMA »



La carte de pêche

<p>Carte Personne Majeure</p>	<p>Carte annuelle « personne majeure » 1^{ère} et 2^{ème} catégories – Tous modes de pêche (Timbre CPMA acquitté une seule fois)</p>	
<p>Carte Personne Mineure</p>	<p>Carte annuelle « personne mineure »: Jeune de 12 à moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année. 1^{ère} et 2^{ème} catégories – Tous modes de pêche (Timbre CPMA acquitté une seule fois)</p>	
<p>Carte Découverte</p>	<p>Carte annuelle « Découverte »: Jeune de moins de 12 ans au 1^{er} janvier de l'année. 1^{ère} et 2^{ème} catégories – Tous modes de pêche (Pas de timbre CPMA)</p>	
<p>Carte Hebdo</p>	<p>Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre. 1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément les jours de validité.</p>	
<p>Carte journalière</p>	<p>Carte journalière disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre. 1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur la déjà acquitté Doit y figurer expressément le jour de validité.</p>	



La carte de pêche

Carte découverte femme



A remplir obligatoirement 30€

N° de carte d'identité nationale

OU

Nom _____
Prénoms _____
Date de naissance _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Département _____

Découverte Femme 2011
N°: 11F 047961
Région Normandie
AADPMS

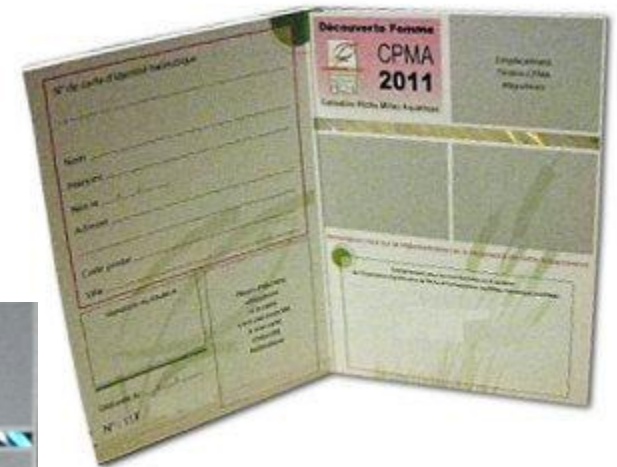
N° de carte d'identité nationale

Nom _____
Prénoms _____
Date de naissance _____
Adresse _____
Code postal _____
Département _____

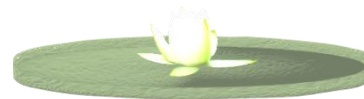
Photo d'identité obligatoire à la carte (non pas accolée à une carte d'identité nationale)

Établissement de l'Union Départementale de Pêcheurs

LES PÊCHEURS
DE SAULT QUIENS



Tarif unique : 32 €



La carte de pêche

- Pêcheur amateur qui pratique la pêche des salmonidés migrateurs (truite de mer et saumon).
Taxe supplémentaire : 50 €



La carte de pêche

La carte de pêche « Interfédérale »



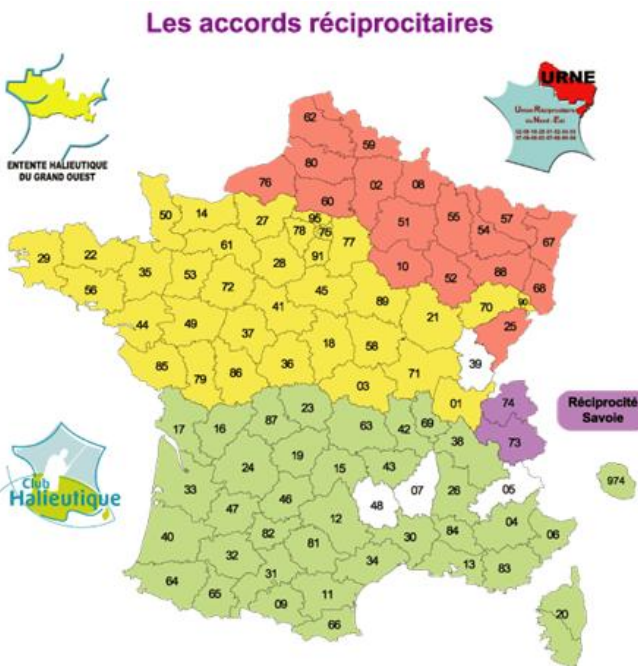
Permet de pêcher :

- dans 91 départements
- 19 AAPPMA de Seine-Maritime

La carte de pêche

La réciprocité c'est quoi ? Au niveau national

Toujours soucieux d'élargir les zones de prospection des pêcheurs, les associations et les fédérations ont également constitué des ententes « réciprocitaires » entre plusieurs départements.



Les accords réciprocitaires CHI / EHGO / URNE
Avec la carte de pêche InterFédérale , pêchez plus loin...

La carte de pêche InterFédérale à 96€ permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocitaires des 91 départements adhérents du CHI / EHGO / URNE.

Réciprocité gratuite :

Les cartes de pêche "Découverte moins de 12 ans", "Personne mineure" et "Découverte Femme" bénéficient **gratuitement** de la réciprocité intergroupement si la carte de pêche est prise dans une association de pêche en Réciprocité interdépartementale

La carte de pêche

La réciprocité c'est quoi ? Au niveau départemental

18 aappma réciprocitaires

Amicale des Pêcheurs Sottevillais, Aumale, la Basse Bresle, la Belle Gaule de Rouen, Dieppe, la Durdent, le Gardon d'Oissel, le Gardon Traiton, Gravenchon, la Lézarde, Lillebonne, le Pêcheur Eaulnais, le Pêcheur Saint Saënnais, la Truite Cauchoise, la Truite Gournaisienne, la Truite Yerroise, l'Union des Pêcheurs de Barentin et la Vallée du Cailly et de la Clérette



8 non réciprocitaires : Incheville, Longroy, Monthière, La gaule Blangoise, Nesle Normandeuse, le pêcheur brayon, la truite brayonne, la Gaule Arquoise

La qualification « pêche »



La qualification « Hébergement pêche » historique ?

2010 :

Le Schéma National de Développement du Loisir Pêche met en exergue la nécessité de développer une offre d'hébergements adaptés au loisir pêche.

Juillet 2014 :

Création de la Qualification « Hébergement Pêche » ainsi qu'une chartre de qualité, une fiche de qualification et une convention d'engagement.



La qualification « pêche »



La qualification « Hébergement pêche » pour qui et comment ?

Cette qualification peut être attribuée à **tout hébergement touristique qui répondra aux critères (de la chambre d'hôte à la location saisonnière jusqu'à l'hôtel en passant par le camping et le village de vacances).**

Il peut être également attribué à des hébergements déjà affiliés Gîtes de France, Clévacances ou tout autre réseau promotionnel.



La qualification des hébergements pêche est attribuée par les présidents des Fédérations Départementales de Pêche qui s'engagent à respecter et à faire respecter la charte de qualité se rapportant à ces hébergements.

Dans la mise en œuvre de la procédure, **La fédération National pour la pêche en France nous recommande fortement de nous adjoindre à tout partenaire ayant la compétence tourisme sur le territoire d'implantation de l'hébergement (Office de Tourisme, Communauté de Communes ou d'agglomération, pays, ...)**

Une Convention détermine les engagements de chacun



La qualification « pêche »

La qualification « Hébergement pêche » les critères et conditions d'obtention ?

Une charte de qualité établie les critères à remplir en trois grands chapitres pour l'obtention de cette qualification :

L'accueil

*Distance des lieux de pêche
Période d'ouverture
Personnalisation de l'accueil ...*

Service

*Local pour le matériels
stockage d'appâts vivant...*

L'accessibilité à la pratique

*Délivrance de la carte de pêche
Documentation spécifique...*



Une fiche de qualification détaille précisément ces critères

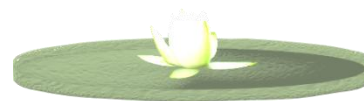


La qualification « pêche »



La qualification « Hébergement pêche » la promotion ?

Cette qualification est gratuite et permet à l'hébergeur d'apparaître sur les différents outils de communication de la fédération de pêche départemental ainsi que sur un guide nationale des hébergements et parcours de pêche labélisés.



La qualification « pêche »

La qualification « Hébergement pêche » la promotion ?



Hébergements

- Gîte de la maison de Varenne
- Gîte de la Bouverie
- Étape avenue verte
- Gîte de Varvannes
- Les chalets de Londinières
- Gîte Les Plantis
- Gîte au fil de l'eau
- Les Calettes
- Les gîtes de la Vallée
- Camping Ferme de la Hetraie
- le Vivier Normand
- Les Gîtes de Caumont
- Ferme de la Saâne
- La Couture



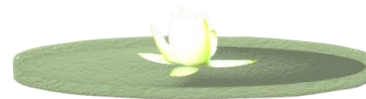
Les parcours de pêche Labélisés



Les parcours de pêche labélisés :

En parallèle de la qualification « hébergement pêche » une labellisation des parcours de pêche est mis en place depuis 2011 afin d'aiguiller le pêcheur et de valoriser les itinéraires les plus accessibles, intéressants, équipés ...

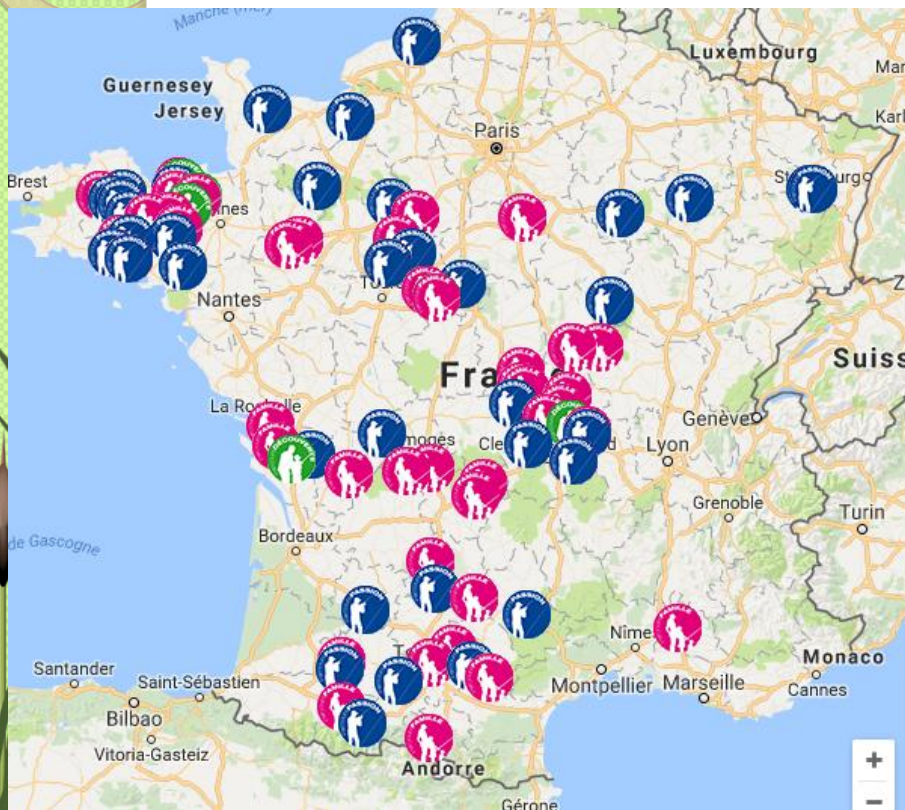
Le label se décline en trois :



Les parcours de pêche Labélisés



Les parcours de pêche labélisés en Seine-Maritime :



76 - Seine-Maritime

Parcours Float-tube du Petit Launay
Saint Aubin -le-Cauf, 76510



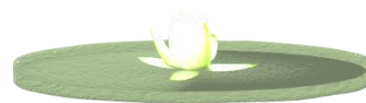
Plus d'infos



76 - Seine-Maritime

Réservoir Mouche du Petit Launay
Saint Aubin -le-Cauf, 76510

Rendez vous sur : www.generationpeche.fr



MERCI DE VOTRE
ATTENTION

